



Réunion de la formations spécialisée santé, sécurité, conditions de travail

du 11 juin 2024

Compte rendu CGT AC

La réunion était présidée par M. Clément, DRH.

L'ordre du jour comprenait les points suivants :

- Présentation du Document unique d'évaluation des risques professionnels – pour avis
- Bilan des plans de prévention des RPS actualisés du BDC, de la DGEC, du CGDD, de la DIHAL et de l'IGAM – pour avis
- Point JOP : périmètres de sécurité, zone rouge – pour information
- Présentation par les ISST du rapport d'inspection de la DICOM – pour information
- Présentation des premiers résultats d'analyse suite à la mise en place de Mailoop – pour information
- Examen des accidents professionnels - pour information
- Examen des registres de santé, sécurité au travail – pour information
- Suivi des demandes et propositions de la FSSSCT-AC – pour information

-
- **Présentation du Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) – pour avis**
 - **et bilan des plans de prévention des RPS (PPRPS) actualisés du BDC, de la DGEC, du CGDD, de la DIHAL et de l'IGAM – pour avis**

L'administration a fait de gros progrès aussi bien pour le DUERP de chaque DG/service que pour les PPRPS. Pour ces derniers, la DGEC est un peu à la traîne mais s'améliore.

Vous trouverez les documents sur la même page internet que ce compte rendu.

La CGT AC a souligné les efforts louables de l'administration et des DG et services et a voté favorablement pour ces documents.

-
- **Point JOP : périmètres de sécurité, zone rouge – pour information**

JOP

- Un passe peut être nécessaire selon les lieux où l'on veut se rendre : se renseigner sur le site <https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/la-securite-des-jeux-2024/actualites-presse-des-jeux-2024/actualites-jop-2024/jo-2024-tout-savoir-sur-le-pass-jeux>
- Possibilité de recours accru au télétravail (jusqu'à 5 jours/semaine) pour les agents dont les missions le permettent (dates des JOP : 26 juillet au 11 août et du 28 août au 8 septembre). Un simple mail suffit, même pour les agents qui n'ont pas de convention de télétravail, et pour celles et ceux qui en ont une, pas besoin de la modifier).
- Attention : la journée d'ouverture des jeux du 26 juillet risque d'être très compliquée ! Le télétravail est très fortement recommandée.
- Possibilité de modulation des heures d'arrivée et de départ.
- Pour les agents directement impactés, des gratifications / primes sont prévues pouvant aller jusqu'à 1 500 euros bruts modulables selon les impacts sur chaque agent (charge de travail, impossibilité de poser congés...).
- La crèche du ministère restera ouverte pour les enfants de moins de 3 ans, sauf entre le 12 et le 26 août (fermeture, congés des personnels).
- Le restaurant de la Tour Séquoia restera également ouvert.

-
- **Présentation par les ISST du rapport d'inspection de la DICOM – pour information**

Le rapport est disponible sur la même page internet que ce compte rendu. La DICOM a répondu aux préconisations.

Plusieurs problèmes ont été remontés par les agents en matière d'organisation, de management, d'application des astreintes...

Une réunion OS/DICOM sera prévue prochainement afin d'évoquer ces problèmes.

-
- **Présentation des premiers résultats d'analyse suite à la mise en place de Mailoop – pour information**

L'analyse est disponible sur la même page internet que ce compte rendu.

-
- **Examen des accidents professionnels - pour information**

Au total 15 accidents professionnels reconnus imputables au service du premier février au premier mai 2024 dont :

4 accidents de service ou du travail :

- 1 accident renvoyant à une action directe dans l'exercice des fonctions
- 3 accidents renvoyant à des facteurs extérieurs liés à l'espace

8 accidents de trajet dont :

- 1 accident en véhicule léger (voiture, 2 roues, modal)
- 3 accidents dans les transports en commun
- 4 accidents sur la voie publique

3 accidents de mission dont :

- 3 accidents renvoyant à des facteurs extérieurs liés à l'espace.

Les accidents font, en tant que de besoin, l'objet d'entretiens avec les conseillers prévention et de visites des locaux avec détermination d'un arbre des causes d'accident suivi de préconisations afin d'éviter qu'un accident similaire puisse se reproduire.

- **Examen des registres de santé, sécurité au travail – pour information**

Trois signalements dans des directions ou services du SG : un signalement de souffrance au travail, un autre de harcèlement moral ainsi qu'un signalement relatif à des inscriptions insultantes sur des portes de bureaux ont été évoqués lors de la réunion.

Ces situations ont fait l'objet d'un suivi par l'administration, les OS et le cas échéant par le service médical/prévention.

- **Suivi des demandes et propositions de la FSSSCT-AC – pour information**

La CGT a rappelé que le SHFDS doit réaliser une note sur les astreintes dans ses services.

Les OS ont également demandé que les données chiffrées du baromètre social de l'AC soient présentées par direction en réunion de la formation spécialisée.

La demande intersyndicale d'expertise certifiée des locaux a enfin été acceptée lors de la formation spécialisée du 7 juin (cf. compte rendu de cette réunion).